

Conseil Communal de
St.Légier-La Chiésaz
Commission des finances
Préavis, rapport du bureau

St.-Légier, le 29 août 2011

**Rapport de la Commission des Finances sur le préavis du bureau concernant
la liste des indemnités du Conseil Communal de St-Légier-la Chiésaz**

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La Commission des finances s'est réunie dans la salle du Conseil le 29.08.2011 à 19h00.

Présents : Monsieur Alain Vionnet, Président
Monsieur Eric Rochat, Vice-président
Monsieur Stéphane Jaquet
Monsieur Jacques Laurent
Monsieur Leonardo Pescante, rapporteur
Monsieur Pierre Zapf

Excusé Monsieur Carlos Herrero

la COFIN regrette l'absence, dans le document, du montant global des indemnités totales versées et demande une vue plus claire des différents coûts pour chaque poste.

Suite aux renseignements demandés au boursier communal ainsi qu'au Bureau du Conseil, la COFIN souhaiterait simplifier au maximum un système de défraiement qui paraît trop compliqué.

De ce fait, la COFIN propose d'amender ce préavis avec une tarification comme indiquée dans le tableau annexé.

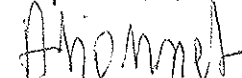
Conclusion

Au vu de ce qui précède, la COFIN, à l'unanimité des membres présents, recommande au Conseil Communal d'approuver les conclusions du préavis tel qu'amendé.

Son contenu entre en vigueur dès la présente législature

Pour la COFIN :

Le président



Alain Vionnet

Le rapporteur



Leonardo Pescante

Jetons de présence et indemnités bureau électoral selon les comptes annuels

Année	Frs
2008	37'370
2009	36'703
2010	30'286
Moyenne	34'786

Tableau des indemnités du conseil communal et du bureau électoral

	2006-2011	2011-2016		Unités
		Proportion du Bureau	Proportion COFIN	
Conseil Communal				
Commissions				
Jeton de présence	10	15	15	
Séances	32/h - 35/2h*	32/h - 35/2h*	65	440
Rapports	50	50	65	185
Rapports complexes	100	120	130	46
Rapport annuels COGEST & COFIN	150	200	260	6
Séances	25	25	25	2
Représentations	50	50	65	30
Président	1'400	1'400	1'400	24
Secrétaire	750	1'000	1'000	1
Secrétaire suppléante		1'000	1'000	9
Huissiers (2)	500	700	700	2
Estimation des frais annuels de fonctionnement du Conseil Communal	25'610	30'680	37'025	

Indemnités				
Bureau Electoral				
Président scrutin	50	50	65	5
Secrétaire du bureau	200	200	200	5
Formation	0	32	32	4
Huissier	25	25	25	40
dépouillement votations	30	30	30	60
dépouillement elections	50	50	50	20
Estimation des frais annuels du bureau électoral	5050	5178	5253	

Différence d'estimation

4'126

4'126

4'126

Charges annuelles conseil communal et bureau électoralMoyenne
(2008-2010)

Estimation

Estimation

46'404

39'984

34'786

* séance jusqu'à 17h00, CHF 32 par heure, dès 17h00 : CHF35.00 par tranche de 2 heures